

DESCRIPTIF FORMATION

Cours Cariste (intensif 2 jours & base 4 jours)

1. Informations Générales

Le cours cariste permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite sécurisée des chariots élévateurs, de catégories S2 et/ou R1 et/ou R2, selon les normes suisses en vigueur. La formation est conforme aux exigences de la SUVA selon CFST n° 6518, et valable sur l'ensemble du territoire suisse.

2. Public cible

Le cours de cariste est proposé en deux formats, dont la durée varie selon l'expérience pratique du candidat.



Cours intensif – formation accélérée	Cours de base
Durée : 2 jours	Durée : 4 jours
<p>Le cours intensif est destiné aux personnes disposant d'une expérience avérée dans la conduite d'engins mobiles. Cette formation, plus courte que la formation de base de 4 jours, est conçue pour les professionnels ayant déjà acquis des compétences pratiques, mais ne possédant pas encore de certification conforme à la directive. Selon la directive CFST 6518, cette formation s'adresse notamment aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conducteurs de machines de chantier • Conducteurs de grues mobiles (catégorie A) • Chauffeurs de camions • Machinistes dans le domaine agricole • Caristes expérimentés sans attestation de formation 	<p>Le cours de base est destiné aux personnes sans ou avec peu d'expérience pratique dans la conduite d'engins mobiles, ou ayant des difficultés de compréhension de la langue française.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Employé amené à utiliser des chariots élévateurs • Futur cariste • Toute personne souhaitant travailler dans le domaine de la logistique / industrie avec des chariots élévateurs

3. Objectifs

Les opérateurs doivent être formés de manière à connaître les dangers liés à l'utilisation de chariots de manutention et être capables de les utiliser sans se mettre en danger ou mettre en danger des tiers. *80% des accidents sont dus à des erreurs de conduite, ils génèrent des coûts sur plusieurs années.*

4. Procédure d'Inscription

1) Prise de contact

L'inscription peut se faire :

- En ligne via notre site Internet.
- Par e-mail en envoyant une demande à l'adresse : formation@swissecurite.ch.
- Par téléphone au +41 21 864 42 76

2) Documents à fournir

Les documents suivants sont requis :

- Pour le cours intensif : **Formulaire d'expérience pratique complété et signé**
- Présentation d'une pièce d'identité le 1^{er} jour de la formation par le candidat
- En cas d'inscription par une entreprise : bon de commande *si nécessaire*



3) Conditions d'admission

Pour accéder à cette formation intensive, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- **Âge minimum de 18 ans révolus**
- **Bonne acuité visuelle et auditive**
- **Mobilité corporelle et bonne capacité de réaction**
- **Compréhension des contextes techniques et physiques**
- **Comportement fiable, responsable et prudent**
- **Compétences linguistiques suffisantes** dans la langue nationale correspondante
- **Pour le cours intensif (2 jours) : Expérience avérée dans l'utilisation d'engins mobiles, tels que machines de chantier, grues mobiles, chauffeurs PL, caristes sans attestation**

4) Confirmation d'inscription

- Une convocation de formation est établie, précisant les dates, les horaires, le lieu, et les détails du cours, ainsi que les modalités financières.
- La facture est ensuite envoyée. Pour les privés : l'inscription est confirmée dès réception du paiement intégral.

5. Participants

Le nombre maximum de participants par journée de formation est limité à 6 personnes par formateur pour la pratique, et à 18 participants par formateur pour la partie théorique.

6. Stratégie pédagogique

L'enseignement proposé s'appuie sur des principes pédagogiques reconnus et combine plusieurs approches : cours magistraux et travaux en groupe, travail individuel et en sous-groupes, apports théoriques, mises en pratique, analyses de situations, observations, échanges, discussions et évaluations.

7. Evaluation

L'évaluation des participants est effectuée durant toute la durée de la formation. Une évaluation sommative, **à la fois théorique et pratique**, est réalisée en fin de formation. L'évaluation pratique portera sur l'ensemble des catégories abordées durant la formation, ou sur celles pour lesquelles le participant souhaite obtenir une attestation.

Condition de réussite : les évaluations théorique et pratique doivent être acquises pour l'obtention de l'attestation de formation.

- Evaluations réussies : obtention de l'attestation de formation cariste (*selon catégories*)
- Evaluations échouées : aucune attestation ne sera délivrée

8. Attestation

Une attestation de formation sous forme de carte de crédit est délivrée à l'issue du cours, sous réserve de réussite aux évaluations pratiques et théoriques. Les catégories R sont auditée SUVA selon CFST n°6518.

Validité de l'attestation : Nos formations n'ont pas de date d'expiration, cependant selon l'art. 6 OPA (*Ordonnance sur la prévention des accidents*), il est recommandé de faire des cours de répétitions : *«[...] Cette information et cette instruction doivent être dispensées lors de l'entrée en service ainsi qu'à chaque modification importante des conditions de travail ; elles doivent être répétées si nécessaire.»*

9. Conditions Générales

Les conditions générales applicables à cette formation sont celles en vigueur sur le site www.swissecurite.ch, qui font foi pour toute inscription. En s'inscrivant, le participant ou l'entreprise reconnaît avoir pris connaissance de ces conditions et les accepter sans réserve.

10. Clause de désistement / Annulation

Toute annulation doit être communiquée par écrit. Des frais peuvent s'appliquer selon les délais d'annulation (cf. conditions générales swissecurite.ch).

11. Conclusion du contrat

Le contrat est conclu dès l'inscription en ligne, ou dès l'envoi de la convocation en cas d'inscription par e-mail ou téléphone. Toute inscription/participation au cours implique l'acceptation des conditions générales.